



ANNEXE 1

Tarifs de la location de l'ABRI CHAMPÊTRE

L'abri champêtre est ouvert à la location du 1^{er} avril au 31 octobre.

Les jours de semaine sont compris entre le lundi et le vendredi, de 9 H du matin jusqu'à 8H le lendemain.

Le week-end s'entend du samedi 9 h au lundi matin 8H00.

FORFAIT POUBELLES : un forfait de 30 € à chaque location sera appliqué quel que soit le caractère du preneur (sauf écoles)

Bénéficiaires	Jours	Tarif location	
Beaumontais et agents communaux	1 jour semaine	40 €	
	1 jour férié en semaine	60 €	
	Week-end	100 €	
Particuliers extérieurs	1 jour semaine	100 €	
	1 jour férié en semaine	200 €	
	Week-end	300 €	
Associations communales	GRATUIT pour UN WEEK-END par an organisée dans le cadre de leurs activités + 1 JOURNÉE gratuite en semaine du lundi au jeudi		
	1 jour semaine	40 €	
	1 jour férié en semaine	60 €	
	Week-end	100 €	
Association Communale de Chasses Agréée	1.Le 2ème week-end de mai 2.Le 1er week-end de juin 3.Le 3ème week-end de juin 4.Le 2ème week-end de juillet (fête à Beaumont) 5.Le 4ème week-end de juillet		GRATUIT
	1 jour semaine	70 €	
	1 jour férié en semaine	120 €	
	Week-end	200 €	
	1 jour semaine	200 €	
Associations extérieures	1 jour semaine	200 €	
	1 jour férié en semaine	380 €	
	Week-end	500 €	
Entreprises ou sociétés	1 jour semaine	200 €	
	1 jour férié en semaine	380 €	
	Week-end	500 €	
École de Beaumont sur Lèze	LOCATION GRATUITE obligatoirement en semaine		
École de la CCBA	LOCATION GRATUITE PLAFONNÉE À 1 JOUR PAR AN en semaine		
AUTRE CAS	À L'APPRÉCIATION DU MAIRE		
	CAUTION	1000€	
	CAUTION MÉNAGE	60€	